



RESOPP

RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET PASTORALES DU SÉNÉGAL

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 1903 2007 001690

NINEA : 28422602F923

BP: 501 RP THIÈS TÉLÉPHONE: 33 951 85 58 EMAIL: RESOPP@RESOPP-SN.ORG SITE WEB: WWW.RESOPP-SN.ORG

Termes de référence pour la mission de recueil des besoins de formation en vue de l'élaboration du plan de formation RESOPP - COOPEC

I. Contexte de la mission

La COOPEC et le RESOPP ont décidé de faire de la formation un axe stratégique pour l'atteinte de ses objectifs. Pour cela, il est nécessaire d'évoluer dans le sens d'une professionnalisation du volet formation et sa prise en compte comme facteur intégrante du renforcement de la productivité au sens large. Ainsi, une démarche novatrice est envisagée dans ce domaine par la mise en place d'un plan de formation concerné avec les acteurs impliqués suivi de sa mise en œuvre. L'atteinte de cet objectif devra passer par toutes les étapes de la démarche d'ingénierie de la formation pour assurer un succès au projet. Parmi ces différentes étapes, le recueil et l'analyse de la demande de formation constitue une phase importante. Le RESOPP-COOPEC dans le cadre du projet OSIRIS a déjà identifié un certain nombre d'actions de formation pour les producteurs, les personnels techniques et les élus des différentes institutions. Cependant, il est nécessaire d'établir un échange sur les thèmes retenus en vue d'une meilleure appropriation et faciliter la mise en œuvre des actions retenues. En plus, il est nécessaire de prendre en compte les activités et tâches des différents acteurs dans leur environnement ainsi que les possibilités d'évolution des métiers.

II. Objectif

L'objectif de la mission est de recueillir à tous les niveaux les besoins exprimés des membres (producteurs, et élus) et du personnel du RESOPP- COOPEC en vue de l'élaboration du plan de formation. Le recueil des besoins individuels et collectifs sera suivi par une analyse pour déterminer la pertinence des thèmes et procéder à une priorisation. Un plan de formation quadriennal sera élaboré et soumis pour validation avant sa mise en œuvre.

III. Déroulement

3.1 Les acteurs impliqués

Le processus de recueil des besoins de formation est itératif et participatif. Il doit permettre aux principaux acteurs d'identifier par rapport à leur mission, leurs activités et tâches et en relation avec leur environnement de travail, leurs besoins de formation individuels et collectifs.

Les acteurs impliqués dans la mission sont :

- Les producteurs à la base
- Les élus du RESOPP et de la COOPEC
- Le personnel local d'appui du RESOPP et de la COOPEC
- Les responsables de zones d'ADG
- Personnes ressources locales

Répartition des participants / Coopératives

Zones	Producteurs	Elus		Personnels		Personnes ressources	Effectif acteurs concernés
		RESOPP	COOPEC	RESOPP	COOPEC		
COORAP	2/ Antennes (10)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01) -Conseiller Agricole (01)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	-Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	
COOPAKEL	2/ Antennes (14)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01) - Conseiller Agricole (01)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	
COOPAM	2/ Antennes (06)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01) - Conseiller Agricole (01)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	
COORAD	2/ Antennes (12)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	
COOPAD	2/ Antennes (10)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01) - Conseiller Agricole (02)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	
COORDEC	2/ Antennes (06)	-Membres CA (12) -Membres CS (5)	-Membres CG (3) -Membres CS (2)	- Gérant central (01) - Conseiller Agricole (01)	-Chef de zone (01) -Responsable de guichet (02) -Agent de crédit (02)	Responsable zone ADG -Représentant SDDR -Représentant Elevage	

3.2 Méthodologie

La méthodologie adoptée pour le recueil des besoins de formation des producteurs, élus et personnels sera très participative. Le soin sera laissé à ces principaux acteurs compte tenu de leur mission, du contexte et de leur situation personnelle d'identifier des thèmes qu'ils jugent pertinents et porteurs pour leurs activités et pour l'organisation.

Dans un premier temps, l'identification des besoins de formation des producteurs concernera tous les participants. Dans chaque zone, on veillera à la participation des producteurs évoluant dans une gamme d'activités la plus diversifiées possibles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, transformatrices, artisans...)

Ensuite, des focus group (femmes, élus) seront organisés pour permettre à chaque groupe selon sa spécificité et ses missions de ressortir les thèmes de formation les plus appropriés.

Le deuxième jour sera consacré au personnel local du RESOPP et de la COOPEC. Il s'agit des gérants centraux, des conseillers agricoles, des chefs de zone, des responsables de guichet, des agents de crédit. Pour le personnel (local et central) une fiche de recueil des besoins est établie. Celle-ci permet en plus d'avoir des informations sur le personnel (diplôme, ancienneté, formations reçues...) qui serviront de base de données pour la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) au sein du RESOPP-COOPEC.

Les travaux des groupes seront appuyés par des personnes ressources locales évoluant dans le milieu et qui apporteront leur expérience et leur appui à l'identification de thèmes de formation porteurs. Des termes de référence seront rédigés pour chaque groupe pour rendre plus efficace et plus productif le travail demandé aux participants.

3.3 Organisation

La mission se déroulera sur 2 jours par coopératives pour permettre un échange entre les principaux acteurs impliqués dans l'identification des besoins de formation.

L'organisation pratique de la mission se déroulera comme suit pour chaque coopérative :

- 2 jours / coopérative (1^{er} jour pour les producteurs et les élus, 2^{ème} jour pour le personnel local du RESOPP-COOPEC).

Activités	Méthodologie	Acteurs
Jour 1 (Identification des besoins de formation des producteurs)		
Présentation du programme de travail	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Présentation des objectifs de l'atelier	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Présentation des TDR pour l'identification des besoins de formation des producteurs	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Identification des thèmes de formation (producteurs)	Travaux de groupe	Responsable formation Chef de zone ADG Producteurs

		Élus
Focus group (élus, femmes)	Travaux de groupe	Responsable formation Chef de zone ADG Producteurs Élus
Présentation des travaux et discussions	Plénière	Responsable formation Chef de zone ADG Producteurs Élus
Synthèse et clôture	Exposé des résultats	Responsable formation Chef de zone ADG Producteurs Élus
Jour 2 (Identification des besoins de formation du personnel RESOPP-COOPEC)		
Présentation du programme de travail	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Présentation des objectifs de l'atelier	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Présentation des TDR pour l'identification des besoins de formation du personnel	Présentation Power Point Echanges	Responsable formation Chef de zone ADG
Focus group (RESOPP COOPEC)	Travaux de groupe	Personnel RESOPP Personnel COOPEC
Présentation des travaux et discussions	Plénière	Responsable formation Chef de zone ADG Personnel RESOPP Personnel COOPEC
Synthèse et clôture	Synthèse et clôture	Responsable formation Chef de zone ADG Personnel RESOPP Personnel COOPEC

3.4 Calendrier

Un calendrier sera établi en relation avec les principaux concernés et diffusé aux participants.

IV. Résultats attendus

- ✓ Thèmes de formation pertinents sont clairement identifiés en fonction des acteurs et du contexte
- ✓ Les acteurs locaux sont impliqués dans le processus d'élaboration du plan de formation
- ✓ Tous les éléments essentiels du plan de formation sont recueillis en vue de leur exploitation.